



2009 /

Unité d'accueil pour écoliers

Parc de Mon-Repos



L a u s a n n e

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05



Développement durable

La mise à niveau du vieux baraquement a pu être réalisée dans le respect des principes du développement durable:

- la démolition-reconstruction a été évitée;
- la volumétrie compacte a été maintenue;
- une organisation spatiale polyvalente et modulable a été mise en place;
- le bois a largement été privilégié: renforcement de structure, panneaux de façade, revêtements intérieurs;
- la labellisation Minergie a été fixée comme objectif.

La transformation a permis de pérenniser une construction initialement vouée à démolition et de lui garantir une durée de vie supplémentaire de trente ans minimum.





Données techniques

Situation

Avenue de Béthusy 16
Lausanne

Type de projet

Transformation lourde
d'un baraquement en UAPE

Date d'exécution

Avril-septembre 2009

Quelques chiffres

Nombre de niveaux	rez + local au rez inférieur
Surface bâtie	150 m ²
Surface utile	146 m ²
Volume SIA 416	815 m ³
Coût total (CFC 1-9)	CHF 1'065'000.-
Coût construction (CFC 2)	CHF 790'000.-
Coût m ³ SIA 416	CHF 970.-

Acteurs du projet

Maître de l'ouvrage

Service de la petite enfance
Ville de Lausanne

Architecte

Service d'architecture
Ville de Lausanne

Collaborateurs

Christian Baud
Nathalie Maffli

Ingénieur civil

Abtec Bucher André
Lausanne

Impressum

Conception graphique

www.antidote-design.ch

Rédaction

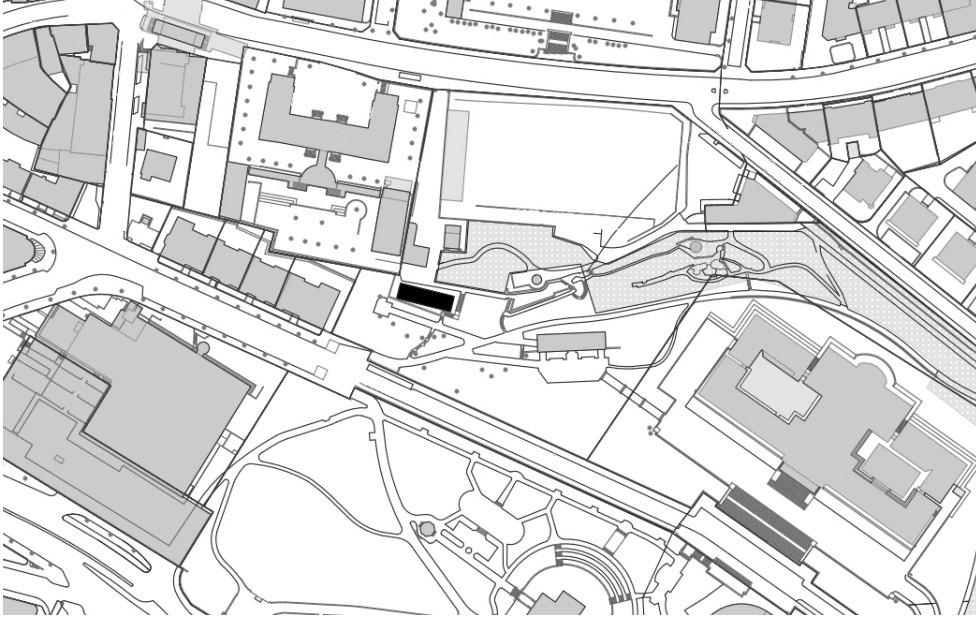
Christian Baud
Katia Freda

Photographies

Noé Cauderay
Lausanne

Impression

Bureau des imprimés
et du matériel
Ville de Lausanne
Août 2010



Cadre général

L'accueil de la petite enfance et des enfants en milieu scolaire est le moteur d'un certain nombre de projets visant la création d'une nurserie, d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et d'un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) dans le secteur de Mon-Repos. En effet, de nouvelles directives cantonales émanant du Service de la protection de la jeunesse concernant l'accueil de jour des enfants sont entrées en vigueur en décembre 2006. Elles impliquent la diversification et la mise à niveau des espaces d'accueil existants et à venir.

En parallèle, le service de la petite enfance (SPE) et celui de la jeunesse et des loisirs, souhaitaient étoffer l'offre lausannoise, chroniquement faible, dans le secteur du Centre-Ville. C'est dans ce cadre que le service d'architecture a été mandaté par le SPE, maître de l'ouvrage.

Contexte du projet

Construit en 1963 à titre provisoire pour abriter deux classes enfantines, le pavillon en bois sis à l'avenue de Béthusy 16 a successivement accueilli une halte-jeux, dite « Les Marmousy », puis un APEMS. Situé sur une parcelle en zone de parcs et espaces de détente du plan général d'affectation (PGA), par essence inconstructible, le baraquement ne pouvait être ni agrandi, ni reconstruit. En revanche, le règlement lausannois autorisait la transformation dans un but de conservation.

Constatant une faible polyvalence du pavillon, due notamment à ses équipements obsolètes et à la répartition inadéquate de ses surfaces, le maître de l'ouvrage a opté pour une affectation unique, soit l'hébergement d'une nouvelle UAPE, idéalement située pour la petite enfance dans le parc de Mon-Repos.

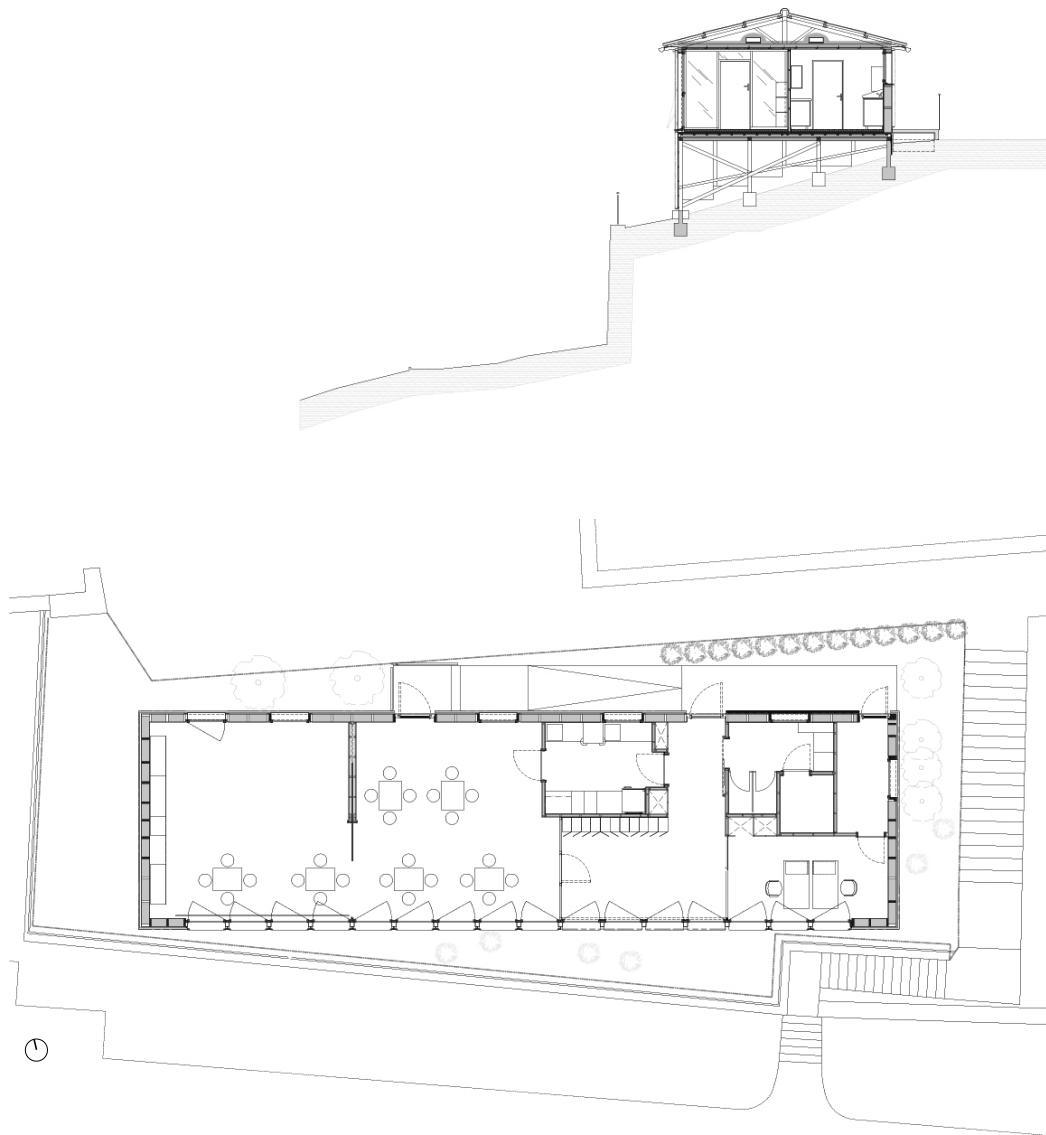


Volumétrie et expression

La volumétrie générale a été conservée. Par respect pour l'environnement paysager d'importance historique, l'enveloppe a été conçue comme une peau discrète et légère s'intégrant dans le contexte protégé du parc de Mon-Repos. Le décor coloré, peint au pochoir sur la toile de fond anthracite, évoque subtilement le monde enfantin des usagers.

Programme et organisation du bâtiment

L'entrée se fait par la façade nord du bâtiment. Une rampe nouvellement créée garantit l'accès handicapé. Au sud, les espaces se répartissent de la façon suivante: une grande salle d'activités éducatives divisible en deux débouche sur une zone de vestiaires avec accès au nouveau bureau. Les locaux de services sont regroupés au nord: la cuisine s'ouvre sur l'espace majeur d'activités éducatives, le nouveau local technique et la zone des sanitaires occupent l'angle nord-est. Les cloisons vitrées garantissent la transparence et la communication visuelle entre les différents espaces, remplaçant ainsi l'ancienne typologie scolaire traditionnelle. La répartition spatiale tire parti de l'orientation nord-sud, en offrant la luminosité et la vue aux espaces de vie.



Aspects techniques

En comparaison de l'échelle relativement modeste du pavillon, les travaux de rénovation peuvent être considérés comme une opération lourde. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette complexité:

- contraintes réglementaires: conformément aux exigences du PGA, la volumétrie, la structure et la toiture devaient être maintenues en place pendant les travaux de transformation de l'ensemble;
- contraintes techniques: les exigences fixées par la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie ont dû être respectées tant au niveau de l'enveloppe que de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

La structure en bois du pavillon a été renforcée par des éléments en bois. Les panneaux, l'isolation, le revêtement de façade et les fenêtres ont été entièrement remplacés. Une toile extérieure a été déployée sur l'ensemble des façades pour protéger les panneaux sandwich de particules bois et les vitrages des rayons UV et des intempéries. Les installations de chauffage et de ventilation, ainsi que les installations sanitaires et électriques, sont entièrement neuves. Les sols et plafonds ont été isolés et doublés. Tous les revêtements de sols, murs et plafonds sont neufs.